

CONSEIL MUNICIPAL
du 19 mai 2014

Le conseil municipal de la commune de Divajeu s'est réuni en session ordinaire, le lundi 19 mai 2014 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur VIGNE Maurice, adjoint au maire.

Conseillers présents : JUDAN Magali, DORIER Alain, GRESSE Christian, FAURE Danièle, ROLLAND Vincent, GRESSE Christian, MARTY Jean-Pierre, MORIN Danielle, RENAUD Carole, TISSEAU Jean François.

Absents excusés : CAIAZZA Francis, ESTEOULLE René (procuration donnée à VIGNE Maurice), SUBBA Mylène.

Absente : LANTHEAUME Annie

Secrétaire de séance : JUDAN Magali

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

1° Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire Adjoint fait part au conseil municipal du courrier qu'il a reçu de la Direction Générale des Finances Publiques concernant la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs suite aux récentes élections.

L'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission Communale des Impôts Directs (CCID) composé du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (commune de 2000 habitants).

Le conseil municipal établit la liste de proposition des commissaires titulaires et suppléants.

2°/ - Délégué CCVD Commission Intercommunale des impôts directs

Monsieur le Maire Adjoint donne lecture du courrier du Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, qui demande de désigner un délégué pour la commission intercommunale des Impôts Directs.

Cette commission se substitue à la commission des impôts directs de chaque commune membre de la CCVD uniquement, en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux et biens divers et des établissements industriels.

La commune doit proposer le nom d'un élu ou contribuable susceptible d'être retenu par l'administration des finances publiques.

Le conseil municipal désigne Monsieur ROLLAND Vincent

3°AEP : Demande de dégrèvement facture d'eau potable suite à une fuite

Un dégrèvement sera accordé selon les conditions habituelles

4° Désignation du référent ambroisie

L'Agence Régionale de Santé (ARS) demande à la commune de désigner un référent ambroisie pour la commune de Divajeu. Le conseil municipal désigne Monsieur TISSEAU Jean-François référent ambroisie.

Questions diverses :

Demande de subvention exceptionnelle pour une école de Saint Laurent en Royans, la commune ne peut répondre favorablement.

Office de tourisme de Crest : L'office de tourisme demande une subvention, le conseil décide de maintenir la somme votée au budget.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 20.

L'Adjoint au Maire,
Maurice VIGNE,